

ACADÉMIE DE POITIERS

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE CAMILLE GUÉRIN

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 4 – 26 novembre 2020

Date de convocation : 20 novembre 2020

Présidence de : Mme Delphine BABIN

Quorum : 15

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 9

| SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES | Décision Avis Vote Extrait Motion | Page | Numéro d'acte | Pièces jointes | |
|--|---|--------|---------------|------------------------------|----|
| | | | | Désignation | N° |
| I – <u>Approbation du PV de la séance du 9 novembre, de la séance du 12 novembre et de l'ordre du jour de la séance du 26 novembre 2020</u> | | | | | |
| Ordre du jour du CA du 26 novembre | Avis | 3 | | | |
| Approbation du PV du CA 9 novembre | Avis | 3 | | PV CA 09 11 2020 | 1 |
| Approbation du PV du CA 12 novembre | Avis | 3 | | PV CA 12 11 2020 | 2 |
| II – <u>Vie pédagogique et éducative</u> | | | | | |
| 1 – Evolution de la carte de formation | Information | 4-5 | | | |
| III – <u>Fonctionnement général</u> | | | | | |
| 1 – Contrats et conventions | Vote | 5 | 44 | Contrats et conventions | 3 |
| 2 – Délégation de signature au chef d'établissement pour les petits marchés | Vote | 5 | 43 | Délégation signature au CE | 4 |
| IV – <u>Vie financière</u> | | | | | |
| 1 – Fonds de solidarité région | Information | 6 | | Info ENT fonds de solidarité | 5 |
| 2 – Mandat pour consulter les données énergétiques | Vote | 6 | 46 | Autorisation communication | 6 |
| 3 – Subvention olympiades physique chimie | Vote | 6-7 | 45 | | |
| 4 – Désaffectation d'une sorbonne | Vote | 7 | 47 | | |
| 5 – Projet budget 2021 | Vote | 7-8 | 42 | Projet budget | 7 |
| V – <u>Questions diverses</u> | | | | | |
| | | 8-9-10 | | Rapport ordonnateur | 8 |
| | | | | Attestation FDR | 9 |

Signatures

La Présidente

Mme BABIN Delphine



La Secrétaire

Mme LOUBET Mélanie

PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du 26 novembre 2020

| Qualité | | Titulaires | | | Invités/Suppléants | | | | |
|--------------------------------------|--|--------------------------|----------|----------|--------------------|-------------------------------|----------|----------|----------|
| | | Nom-Prénom | P | A | E | Nom-Prénom | P | A | E |
| Administration | Chef d'établissement | Mme BABIN Delphine | 1 | | | | | | |
| | Adjoint | M. BAREAU Antoine | | | 1 | | | | |
| | Gestionnaire | M. LIENART Jean-François | 1 | | | | | | |
| | CPE | M. ALBERT Didier | 1 | | | | | | |
| Élus locaux | Collectivité de rattachement | Mme MONCOND'HUY Léonore | | 1 | | | | | |
| | Groupement de commune | Mme COINEAU Dany | | | 1 | | | | |
| | Commune siège | Mme DUVAL Alexandra | | 1 | | | | | |
| | Collectivité de rattachement | M. TIRANT Benoît | 1 | | | Mme VALKO Odile | | 1 | |
| Personnalité qualifiée | | | | | | | | | |
| Total | | | 4 | 2 | 2 | | 0 | 1 | 0 |
| Personnels de l'établissement | Personnels d'enseignement | Mme JULIEN Anne-Laure | 1 | | | Mme AIRAUD-DAUGAN Christine | 1 | | |
| | | Mme TOCHON Viviane | | 1 | | Mme LOUBET Mélanie | 1 | | |
| | | M. EGGER Damien | | | 1 | M. BOUTIN Marc | | | 1 |
| | | M. BOURY François | | 1 | | Mme TEMPLEREAU Sylvie | | | 1 |
| | | M. FRESON Damien | 1 | | | M. BOILLEAU Olivier | | | 1 |
| | | Mme GRILLET Claudia | 1 | | | | | | |
| | | Mme COUTANT Monique | | | 1 | | | | |
| | Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé | Mme BÉLIARD Catherine | 1 | | | | | | |
| | | Mme GENAIVRE Isabelle | 1 | | | | | | |
| | | Mme GAUDIN Sandrine | 1 | | | | | | |
| Total | | | 6 | 2 | 2 | | 2 | 3 | 0 |
| Parents d'élèves et élèves | Élus parents d'élèves | Mme LABINSKI Corinne | 1 | | | M. RICHARD Michaël | | 1 | |
| | | M. ROBERT James | 1 | | | Mme DRAPPEAU Dorine | | | 1 |
| | | Mme FAURE-ABBAD Marianne | | | 1 | Mme LE DEZ Odile | | | 1 |
| | | M. BRION Loïc | 1 | | | M. PELARDY Jean-Marc | 1 | | |
| | | Mme LINAS Gabrielle | | 1 | | Mme ALBERTI-BAUDART Géraldine | | | 1 |
| | Elèves | Mme MINOT Léa | 1 | | | Mme VISVIKIS Athina | | | 1 |
| | | M. MESNIER Guilhem | | 1 | | Mme BOUCHET Lou-Ann | | | 1 |
| | | M. CANER Romain | | | 1 | Mme RICHARD Auriane | | | 1 |
| | | M. HACQUARD Tom | 1 | | | M. MAUMONT-BARIBAUD Edouard | | | 1 |
| | | M. LECOQ Benjamin | 1 | | | M. GREGORY William | | | 1 |
| Total | | | 6 | 2 | 2 | | 1 | 6 | 3 |

Le quorum étant atteint (18), Mme le Proviseur par intérim ouvre la séance à 18h15.

Désignation de la secrétaire de séance : Mme LOUBET Mélanie

I. Approbation du PV des séances du 9 et 12 novembre et de l'ordre du jour de la séance du 26 novembre 2020

1.1 Ordre du jour du conseil d'administration du 26 novembre 2020

I – Approbation du procès verbal des séances précédentes

Approbation du PV du 9 novembre 2020
Approbation du PV du 12 novembre 2020

II – Vie pédagogique et éducative

1. Evolution de la carte de formation

III – Fonctionnement général

1. Contrats et conventions
2. Délégation de signature au chef d'établissement pour les petits marchés
3. Projets et sorties scolaires 2020/2021

IV – Vie financière

1. Fonds de solidarité à destination des familles des lycéens
DBM-2020
2. Mandat pour consulter les données énergétiques
3. Subvention pour les olympiades de physique chimie
4. Désaffectation d'une sorbonne
5. Projets budget 2021

V – Questions diverses

Approbation de l'ordre du jour avec les modifications apportées

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

1.2 Approbation du PV de la séance du 9 novembre 2020

Annexe 1 : PV CA 09 11 2020

Pas de remarques

Approbation du PV de la séance du 9 novembre 2020

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

1.3 Approbation du PV de la séance du 12 novembre 2020

Annexe 2 : PV CA 12 11 2020

Pas de remarques

Approbation du PV de la séance du 12 novembre 2020

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

II. Vie pédagogique et éducative

2.1 Evolution de la carte de formation

La carte de formation du lycée pour la rentrée 2021 s'enrichira de l'ouverture d'un neuvième enseignement de spécialité : NSI (numérique et sciences informatiques)

La classe préparatoire aux grandes écoles ECS change d'appellation : ECG (économique et commerciale générale)

Questions et remarques :

- Une enseignante demande quels sont les moyens donnés pour l'ouverture de la NSI.

Mme Babin précise que cette ouverture ne sera pas accompagnée de moyens supplémentaires. La dotation est calculée en fonction du nombre de classes : équivalent horaire à 3 spécialités par classe au niveau première et deux spécialités par classe au niveau terminale. La répartition dans les groupes sera proportionnelle aux choix des élèves, comme avant cette ouverture.

- Un parent d'élève demande pourquoi la NSI et si cela sera au détriment d'autres spécialités.

Mme Babin répond qu'il s'agit d'enrichir l'offre proposée aux élèves. L'idée serait peut-être ensuite de proposer la CPGE MP2I dans cette continuité. L'ouverture de cette spécialité est un choix du rectorat.

- Une enseignante souhaite savoir qui enseignera cette spécialité.

Mme Babin répond qu'un poste spécifique académique sera, a priori, créé.

Une autre question des élus porte sur le nombre minimal d'élèves pour cette spécialité.

Mme Babin répond qu'effectivement il faudra que cette spécialité soit viable et réfléchir à la jauge. Cela sera à voir avec la DGH en janvier.

- Une représentante du personnel administratif, technique et ouvrier, social et de santé demande si des ordinateurs seront prévus.

Mme Babin répond que cela est prévu.

- Une enseignante souligne à nouveau la difficulté d'ouvrir à moyens constants, car cette spécialité se fera avec un groupe de taille raisonnable (pour pouvoir manipuler) et elle se demande si les autres groupes ne verront pas de, ce fait, leurs effectifs augmenter.

Mme Babin répond que cela ne pourra être discuté que lorsque les demandes des élèves seront faites.

- Un parent d'élèves demande quand les élèves choisiront leurs spécialités.

Mme Babin répond que le choix des spécialités s'opère à la fin de l'année scolaire. Afin que les élèves puissent prendre leur décision de façon éclairée, une présentation de cette spécialité leur sera faite par les professeurs principaux.

- Une question est également posée sur l'ouverture de la CPGE MP2I.

Elle n'est pas prévue pour la rentrée 2021. Il y en aura très peu au niveau national et il est préférable de ne pas se précipiter. Cette ouverture aurait été faite en transformant une MPSI.

- Une autre question est posée sur la raison de la transformation de la classe préparatoire ECS (Economique et commerciale voie scientifique) en ECG (économique et commerciale voie générale).

Mme Babin explique que ces changements sont liés à la réforme du lycée. Les étudiants pourront choisir entre mathématiques approfondies associées à histoire-géographie, géopolitique (parcours proposé par le lycée Camille Guérin) et mathématiques appliquées, économie et sciences humaines (proposées au lycée Aliénor d'Aquitaine). L'académie de Poitiers ne proposera pas les quatre combinaisons possibles en théorie, un regroupement de ces deux ECG sera étudié l'année scolaire prochaine par le rectorat.

III. Fonctionnement général

3.1 Contrats et conventions

Annexe 3 : Contrats et conventions 2021

La liste a été envoyée aux membres du CA et remise également ce jour en version papier et projetée dans la salle.

- Une question d'un parent d'élève porte sur le contrat relatif aux terrains de tennis. Le montant précisé lors d'un précédent CA lui semble élevé.

Monsieur Liénart répond qu'il vérifiera.

- Une question est posée sur le fonctionnement des photocopieuses, souvent en panne.

Le contrat pour les photocopieuses dure quatre ans (2017-2021).

Les techniciens de l'entreprise pensent qu'elles sont sous-dimensionnées. M. Liénart explique comment ce point sera vérifié avant la signature d'un nouveau contrat.

Vote pour l'approbation du renouvellement des contrats et conventions

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18
Acte n°44

3.2 Délégation de signature au chef d'établissement pour les petits marchés

Annexe 4 : Délégation signature au CE

Lecture de l'acte est faite par M. Liénart.

Le Chef d'Établissement est autorisé à signer marchés, contrats et conventions à incidence financière annuelle dans les limites de l'exécution budgétaire 2021.

Vote pour l'approbation de la délégation de signature

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18
Acte n°43

IV. Vie financière

4.1 Fonds de solidarité à destination des familles des lycéens

Annexe 5 : Info ENT fonds de solidarité région

Dans le cadre de la crise sanitaire, une aide exceptionnelle aux familles est proposée par la Région.

Monsieur Tirant, représentant de la Région, explique l'origine de la création de ce fonds.

Les parents d'élèves présents sont invités à informer les familles.

M. Liénart souligne que le fonds social du lycée est également à disposition des familles et n'a pas été beaucoup utilisé cette année.

- Un parent d'élèves demande où les familles peuvent trouver cette information.

L'information est disponible sur le site du lycée et sera relayée par l'ENT.

- La question est posée de savoir si un étudiant de CPGE peut demander une aide (fonds régional).

M. Tirant déclare ne pas savoir mais il pense que oui. Il déclare également qu'il faut faire assez vite pour que les aides soient demandées.

- Un enseignant dit que l'on pourrait informer les élèves qui viennent chercher un ordinateur (prêté par le lycée pour la semaine en distanciel)

- Un parent souhaite savoir combien d'élèves sont venus demander un prêt d'ordinateur.

Mme Babin répond que, pour les classes de seconde et de première, ce sont environ 20 à 25 élèves par niveau.

M. Tirant informe que la région augmente la dotation pour équiper les lycées en ordinateurs portables.

Un enseignant souligne qu'une demande de classe mobile a été refusée l'an dernier par la région.

Réponse apportée : comme une importante donation a été faite au lycée pour des postes fixes (40 000 €), la classe mobile a été refusée pour des raisons d'équité entre établissements.

Arrivée de Mme Béliard à 18h55. Le nombre de votants passe à 19

4.2 Mandat pour consulter les données énergétiques

Annexe 6 : Autorisation de communication à un tiers

Autorisation de communication à un tiers des données de consommation et de facturation d'énergies et d'eau :

M. Liénart explique la raison de ce mandat.

Vote pour l'approbation du mandat
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n°46

4.3 Subvention pour les olympiades de physique chimie

Une somme de 230 € est demandée au lycée pour les récompenses de ces olympiades, somme demandée par matière.

La remise des prix sera en mai 2021.

Le lycée effectue donc un don de 460 € pour la participation aux Olympiades de Physique-Chimie, le montant est réparti comme suit:

- 230 € pour la physique
- 230 € pour la chimie

Un enseignant demande si les autres établissements impliqués participent également au financement des récompenses.

Vote pour l'approbation de la subvention
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n°45

4.4 Désaffectation d'une sorbonne

Désaffectation d'une sorbonne du laboratoire de chimie (Captair filtrair) acquise en 1994.

Il s'agit d'une hotte mobile dont le lycée n'a plus besoin et qui sera donnée au collège Agrippa d'Aubigné à Saintes. Un document de décharge de responsabilité sera joint, précise M. Liénart.

Vote pour l'approbation de sortie d'inventaire
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 19
Acte n°47

4.5 Présentation du budget 2021

Annexe 7 : *Projet de budget 2021*

Annexe 8 : *Rapport de l'ordonnateur budget 2021*

Annexe 9 : *Attestation FDR*

Il s'agit, informe M. Liénart, d'un acte de prévision et d'autorisation.

Les membres du CA sont informés par un diaporama très complet et les précisions de M. Liénart.

Les questions sont variées et portent sur des demandes d'informations, tout au long de la présentation de M. Liénart.

Principales questions ou demandes de précision :

- Une question porte sur la recette internat appelée « collège ».

La réponse est que nous avons un interne relevant du collège.

- Une question porte sur la baisse de dotation de la Région.

M. Tirant explique les raisons de cette baisse : elle est liée à la hauteur du fonds de roulement des établissements dans la région Nouvelle Aquitaine.

Toutefois, pour les établissements proposant des enseignements plus onéreux (comme la musique ou les arts plastiques), la Région complète et verse une aide supplémentaire.

- Une remarque est faite sur la taxe d'apprentissage des STMG, peu sollicitée.

Cela devrait changer. M. Liénart a rencontré un enseignant du lycée qui prend en main ce sujet.

Une diapositive souligne le contexte très particulier de la présentation de ce budget 2021. M. Liénart insiste sur ces difficultés et les incertitudes liées au contexte.

M. Tirant complète en expliquant les problèmes de remplacement du personnel d'entretien. Ces absences, liées à la crise sanitaire, sont très difficiles à remplacer et coûtent très cher à la région.

20h00 : départ de M. Robert, parent d'élèves. Le nombre de votants passe à 18.

- Après la présentation du budget administration et logistique, une question d'un membre élu porte sur l'augmentation du budget lingerie (+ 350%).

M. Liénart explique qu'il s'agit en fait de la fusion de plusieurs lignes budgétaires en un seul code.

- A propos des 5000 € prévus en section d'investissement, un enseignant demande si les 4000 € prévus au budget précédent ont été dépensés.

M. Liénart répond qu'il examinera cela pour lui répondre.

- Une enseignante revient sur les frais de reprographie. Les étudiants payent en début d'année 40 € de participation. Elle se demande si cela est suffisant. Elle complète en pensant aux étudiants boursiers pour lesquels on pourrait pondérer cette somme selon leurs moyens.

Après la présentation détaillée de ce projet de budget 2021, le CA vote.

Vote pour l'approbation du projet de budget 2021

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

Acte n°42

V. Questions diverses

Questions diverses des personnels enseignants

- Problème des conseils de classes des premières et terminales

Une question aurait dû être posée sur l'organisation des conseils de classe en premières et en terminales, mais elle a été mal formulée. Mme Babin déclare que cette observation aurait dû être faite en déclaration liminaire et que ce n'est pas le moment d'en parler. Il y a également un problème de forme. Elle invite les membres du conseil d'administration dans ces cas là à venir la consulter au préalable. L'organisation des conseils de classe est un sujet sur lequel il faudra réfléchir en conseil pédagogique.

- Qu'en est-il de la validation PIX?

Mme Babin explique qu'elle a été reportée pour tous les élèves de terminale. Il n'y a pas d'information pour les classes préparatoires à ce sujet.

- Où en est le projet de rénovation du bâtiment B ?

Elle sera financée par la région à hauteur de 4 800 000 € précise M. Tirant qui explique ensuite la procédure.

La livraison serait prévue entre 2022 et 2027. Un des problèmes soulevés est l'organisation des cours pendant les travaux. Les enseignants seront associés à l'organisation des plans.

- Serait-il possible d'abriter les arceaux à vélos situés derrière le bâtiment B ?

La demande porte sur la création d'un abri au-dessus des arceaux à vélo situé derrière le bâtiment B.

Mme Babin répond que cela n'est pas possible car ces arceaux à vélo n'ont pas lieu d'être là. Elle rappelle qu'il existe un garage à vélos à l'entrée officielle du lycée.

Une enseignante informe le CA que ce garage à vélos n'est pas pratique pour attacher les vélos, notamment les vélos électriques. Il faudrait des arceaux. Une réflexion pour modifier le garage à vélo sera menée.

Questions diverses des représentants des parents d'élèves

Situation sanitaire

- Communication des cas de Covid19 aux familles, dans quel cas, comment ?

Réponse de Mme Babin : Depuis la rentrée des vacances d'automne, les familles sont informées chaque vendredi.

- Qu'est-ce qui a été mis en place à la cantine ?

Les horaires de passage ont été décalés pour les étudiants, la circulation est plus fluide même si des places en quinconce ne sont pas encore possibles.

Mme Babin déclare qu'aucun cas de contamination au lycée n'a été signalé, ce dont tous peuvent se réjouir. M. Liénart décrit l'ensemble des mesures prises (vitres en plexiglass, gel hydroalcoolique à l'entrée, présence de deux surveillants, port du masque obligatoire si déplacement).

- Des élèves ont-ils "déjà" été punis ou sanctionnés pour non respect des règles sanitaires ?

Mme Babin se réjouit du fait qu'aucun incident de ce genre n'ait été signalé.

- Remboursement des familles pour les repas non pris du fait de la continuité pédagogique : qu'est-ce qui est mis en place et pris en charge ?

Des remises d'ordre sont accordées pour les périodes où les élèves sont en distanciel.

- Retour de l'inspection académique sur les visites du 16 et 20 novembre pour trouver des solutions pédagogiques de dédoublement pour les groupes de plus de 30 élèves ?

Mme Babin répond que peu d'enseignants ont souhaité rencontrer l'Inspecteur, mais que les échanges ont été riches. Pour l'instant, la conclusion est que les enseignants ne voient pas d'autres solutions pédagogiques que de travailler avec la classe entière.

BAC 2021

- Des directives ont-elles été données pour "apporter" de la bienveillance quant à la notation, sachant qu'il n'y a plus d'EC mais que du contrôle continu sans compter que Parcoursup est un outil national ?

Les parents d'élèves voudraient savoir si des directives de « bienveillance » ont été données par le rectorat pour la notation des élèves. Mme Babin rappelle la différence entre une réunion d'harmonisation et d'éventuelles consignes de bienveillance. Le rectorat n'a émis aucune consigne en ce sens.

Un parent d'élève explique avoir posé la question à Mme La Rectrice qui lui a dit de la poser auprès des chefs d'établissement.

Mme Babin reprend la parole en affirmant fermement que les enseignants du lycée Camille Guérin n'ont pas besoin de consignes et sont bienveillants de par la nature de leur travail. Deux enseignants confirment que la bienveillance fait partie de la pédagogie. Un exemple est donné : dans certaines matières, les enseignants ont attendu avant de faire faire des devoirs surveillés conséquents aux élèves.

Parcoursup

- Quelle information et accompagnement sont mis en place auprès des élèves de Terminale ?

Les représentants des parents s'inquiètent d'une disparité dans les notations des élèves de première et de terminale qui créerait des différences entre les lycées. Beaucoup de familles posent des questions à ce sujet. Mme Babin répond que les changements pour le baccalauréat dus à la crise sanitaire n'ont pas d'influence sur Parcoursup qui fonctionnait de la même façon les années précédentes.

Les parents d'élèves demandent quelle information et quel accompagnement sont mis en place cette année auprès des élèves de terminale.

Mme Babin précise que M. Bareau, Proviseur adjoint, communique par Pronote sur Parcoursup. Une réunion en janvier aura lieu, peu avant l'ouverture de la phase de vœux.

Orientation

- Où est-on de l'accompagnement des élèves de 2^{nde} (54h), 1^{ère} et de Terminale (ces 3 derniers niveaux n'ayant pas eu les heures nécessaires en raison de la Covid19) ?

Une question est posée sur les heures d'information/orientation en seconde et en première. Les secondes, à cause de la crise sanitaire, n'ont pas eu ces heures d'information par exemple.

La conseillère d'orientation psychologue devrait désormais être plus présente au lycée et les élèves sont invités à prendre rendez-vous ainsi qu'à se rapprocher des Centres d'information et d'orientation.

Questions diverses des représentants des élèves

- Suite aux aménagements des horaires pour les classes préparatoires, la moitié (ou presque) des étudiants mangent à partir de 11h30. Néanmoins le portail côté classes préparatoires n'ouvre qu'aux heures habituelles sans aucun changement équivalent. Ainsi beaucoup d'étudiants sont venus demander s'il était possible d'ouvrir 30 min ou 45 min plus tôt ce portail, pour éviter d'escalader l'enceinte du lycée

Mme Babin explique que l'entrée officielle est ouverte de 12h00 à 14h00. Il n'y a pas assez de surveillants pour ouvrir davantage.

Les élèves demandent s'il n'est pas envisageable d'avoir accès avec la carte ? La réponse est non, compte-tenu du risque lié au plan Vigipirate, cela n'est pas possible sur le temps scolaire.

Fin de séance : 21h32